



AVIS PUBLIC

Démolition d'un immeuble d'intérêt patrimonial

AVIS est donné que le comité de démolition se prononcera sur la demande de démolition d'un immeuble d'intérêt patrimonial situé au :

138, rue Principale

Le comité se tiendra le 10 octobre 2024 à 19 h dans la salle du conseil municipal située au 1, place de la Mairie à Saint-Sauveur.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance d'un certificat d'autorisation de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de cet avis ou, à défaut, dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville.

Tous les renseignements peuvent être obtenus au Service du greffe, au 450-227-0000 ou par courriel à greffe@vss.ca.

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 30 septembre 2024.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA